

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*HOLDIGAZ SA annonce
des résultats 2024-2025 favorables
et fête ses 20 années d'activité*

L'ANNÉE 2025 MARQUE LES 20 ANS DU GROUPE HOLDIGAZ

HOLDIGAZ SA a vu le jour en 2005 et donné naissance, à travers sa structure de société holding, à un nouveau groupe placé au cœur de la Riviera vaudoise.

Les réflexions et études préparatoires en vue de la création d'une entité rapprochant les actionnariats de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey, et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, à Aigle, débutèrent en 2002. Elles aboutirent, après un processus long et complexe, à la constitution formelle de HOLDIGAZ SA, le 19 janvier 2005.

LA CROISSANCE GRÂCE À UNE NOUVELLE ÉNERGIE

L'arrivée du gaz naturel dans le bassin lémanique au début des années 1970 marqua un profond changement dans le paysage énergétique romand. La construction du premier gazoduc sous le Léman (1973) ouvrit de nouvelles perspectives dans le domaine gazier. Jusque-là, le gaz qui alimentait les consommateurs était issu d'un procédé de distillation de la houille, puis d'essence légère. Ce gaz, produit localement et de manière limitée, fut utilisé dans un premier temps pour l'éclairage urbain, puis pour les applications domestiques, comme la production d'eau chaude instantanée, le chauffage et surtout la cuisson.

L'avènement du gaz naturel, acheté en Europe dès 1974, donna accès au marché de la chaleur jusqu'alors réservé au charbon, au mazout et à l'électricité. Cette nouvelle énergie, disponible en grande quantité, permit aux entreprises gazières de se développer structurellement et économiquement, jusqu'à obtenir, après une trentaine d'années, un fort ancrage régional par le biais d'un réseau de distribution aux nombreuses extensions.

LE RENFORCEMENT D'UNE ASSISE RÉGIONALE

Au début des années 2000, l'Europe amorçait la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel, qui conduisit à une profonde réorganisation des secteurs concernés. Rapidement, il apparut comme une évidence que cette tendance



gagnerait également la Suisse, y compris à l'échelon de la distribution locale. Il devint alors nécessaire d'anticiper ce phénomène dans les zones de la Riviera vaudoise et du Chablais vaudois et valaisan, et de renforcer l'organisation des sociétés existantes pour se préparer aux futurs changements de législations. La réunion des forces gazières s'est ainsi imposée comme le meilleur moyen de consolider l'assise

régionale acquise par ces mêmes sociétés durant plusieurs décennies, tout en conservant leur autonomie dans ce contexte de mutation.

LES SOCIÉTÉS À LA BASE DU RAPPROCHEMENT

Le regroupement des entreprises sous la société holding HOLDIGAZ SA fut réalisé avec l'accord unanime des actionnaires de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, parmi lesquels les partenaires publics, à savoir les communes desservies. L'opération permit de fédérer leurs activités et de renforcer leurs performances.

Les autres sociétés, déjà propriété de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à savoir Joseph Diémand SA (installations sanitaires), Brauchli SA (installations de chauffage) et Novogaz SA (fourniture de cuisines industrielles et développement de technologies énergétiques) firent partie intégrante de la nouvelle entité, au même titre que les deux sociétés gazières fondatrices, et contribuèrent au développement de nouvelles affaires.

La réunion des sociétés fut placée sous le signe du maintien de l'autonomie opérationnelle de chacune des entreprises et du pilotage stratégique et financier par un seul organe de décision.

UNE CAPACITÉ FINANCIÈRE ÉLARGIE

La mise en commun des actionnariats et la réunion des capitaux existants donna à HOLDIGAZ SA un poids et une capacité financière plus substantiels. Elle permit la réalisation de nouveaux projets, aussi bien au niveau d'extensions de réseaux que sur le plan de la diversification des activités, de la recherche et du développement de techniques et d'applications énergétiques. Ce regroupement favorisa également, par la suite, le développement des énergies renouvelables (production de biogaz, installations solaires photovoltaïques et réseaux thermiques). Ce groupe ainsi formé a rapidement prouvé que la mission qui lui était assignée – renforcer l'assise régionale en matière de distribution du gaz et développer ses activités connexes dans le domaine des énergies renouvelables et des techniques du bâtiment – était pleinement justifiée.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION TRANSVERSALE

En raison des nombreuses interactions générées par l'élargissement des métiers, des différents lieux de travail et des synergies des nouvelles activités entre elles, il devint nécessaire de créer des entités ayant des fonctions transversales. C'est ainsi que furent successivement créées les entreprises chargées des prestations de services aux sociétés du groupe et de la gestion des ressources humaines (Holdigaz Prestations SA), des prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergies renouvelables (Holdigaz Production SA) et de la gestion du patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles (Holdigaz Immobilier SA).

Aujourd'hui, le groupe compte 19 sociétés détenues à 100%, incluant la société faitière HOLDIGAZ SA.

Ce processus complexe débuté en 2002 mobilisa d'importantes ressources. Il n'aurait pu aboutir sans les efforts considérables des collaboratrices et collaborateurs engagés au sein des sociétés gazières, pour assurer une bonne collaboration et mettre en œuvre les synergies indispensables entre les sociétés du groupe HOLDIGAZ.

DES RÉSULTATS FINANCIERS FAVORABLES DANS UN CONTEXTE D'APPROVISIONNEMENT MOINS TENDU

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,38 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR), soit une augmentation de 6,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par les degrés-jours, qui sont supérieurs de 11,6% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures plus fraîches. Les activités hors vente d'énergie ont enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint CHF 330,5 millions, en progression de 0,8% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche une hausse marquée de 37,5% et s'établit à un niveau inédit de CHF 82,1 millions. Le bénéfice net consolidé enregistre, quant à lui, une légère baisse (-1,3%) et totalise CHF 26,5 millions. L'exercice sous revue, caractérisé par un accroissement des ventes de gaz naturel, présente ainsi des résultats financiers favorables. Le Conseil d'administration proposera, lors de l'Assemblée générale du 24 septembre 2025, le versement d'un dividende en adéquation avec ces résultats, complété par une allocation exceptionnelle pour marquer les 20 ans du groupe HOLDIGAZ.

OUVERTURE DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL

Ces dernières années, la loi sur l'approvisionnement en gaz a été mise de côté à plusieurs reprises, la dernière fois après la consultation de 2020. Au terme de celle-ci, le seuil d'accès fixé arbitrairement à 100 MWh, identique à celui du marché de l'électricité, n'a pas résisté aux critiques.

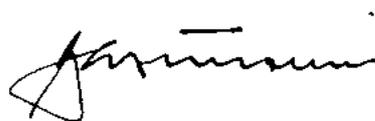
L'année 2024 n'a pas fait exception à la règle, puisque, fin 2023, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) avait été mandaté afin de préparer le projet de loi et de finaliser le message courant 2024. Celui-ci n'a finalement pas vu le jour dans les délais annoncés.

Cela étant, l'industrie gazière suisse considère que cette loi est nécessaire pour instaurer la sécurité juridique autour de l'accès au réseau et pour aménager les conditions requises pour la sécurité d'approvisionnement.

Dans ce contexte en constante mutation, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui ainsi qu'à nos 483 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

Ma gratitude va également à nos actionnaires, lesquels, en témoignant année après année leur intérêt et leur confiance à notre groupe, nous encouragent à poursuivre notre action avec engagement et conviction.

Enfin, mes remerciements se tournent vers nos clients qui, par leur fidélité et leur confiance, permettent au groupe HOLDIGAZ de continuer son développement dans la bonne direction.



Philippe Petitpierre

Président et Administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ